

# IDCC 1090 – Régulariser les prévoyances

## CONNECT 2024

## SOMMAIRE

<b>1. QUI EST CONCERNÉ ?</b> .....	<b>3</b>
1.1 Communication par mail du 05/02/2024 .....	3
1.2 Pour les DSN à échéance au 5 février .....	3
1.3 Pour les DSN à échéance au 15 février .....	3
<b>2. COMMENT CONTRÔLER LA DSN DE JANVIER ?</b> .....	<b>4</b>
<b>3. COMMENT RÉGULARISER SUR LE PROCHAIN BULLETIN DE SALAIRE ?</b> .....	<b>5</b>
3.1 Quelles sont les informations à avoir pour régulariser les cotisations ? .....	5
3.2 Afficher les numéros d'affiliations en calcul de bulletin .....	5
3.3 Effectuer le rappel de cotisations à 0 dans le bulletin pour une cotisation forfaitaire .....	6
<b>4. CONTRÔLER/MODIFIER LA DSN MENSUELLE DE FÉVRIER</b> .....	<b>7</b>
4.1 Calculer la DSN et supprimer les bordereaux .....	7
4.2 Contrôler le détail des cotisations individuelles .....	7

## 1. QUI EST CONCERNÉ ?

### 1.1 Communication par mail du 05/02/2024

Le 05/02/2024 les entreprises relevant de l'IDCC **1090** – automobile ont reçu cette communication :

Chère cliente, Cher client,

**Vous êtes concernés si vous avez des entreprises qui dépendent de la convention collective nationale du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle et des activités connexes, ainsi que du contrôle technique automobile (IDCC 1090).**

Certaines lignes de cotisations de prévoyance et mutuelle de la convention collective 1090 ne sont pas présentes à l'édition du bulletin de salaire clarifié et ne remontent pas dans les cotisations individuelles de la DSN du mois.

Une correction a été apportée.

Si vous êtes concernés, les manipulations sont les suivantes :

**Pour les DSN à échéance au 5 février :**

Si **votre DSN a déjà été acceptée**, il sera nécessaire de faire des régularisations sur les bulletins de février.

Pour vous aider dans les manipulations, une documentation sera réalisée et envoyée ultérieurement.

Si **votre DSN n'a pas été acceptée**, vous devez revalider les bulletins de salaires des entreprises concernées, puis recalculer la DSN avant de la déposer.

**Pour les DSN à échéance au 15 février :**

Vous devez revalider les bulletins de salaires des entreprises concernées, puis recalculer la DSN avant de la déposer.

Si votre DSN a déjà été acceptée, il est nécessaire de faire une DSN annule et remplace.

Restant disponible.  
Cordialement,  
Le Support Logiciel ISAPAYE CONNECT

### 1.2 Pour les DSN à échéance au 5 février

Si la DSN avait été déposée et acceptée avant de recevoir la communication du 5 février, il n'a pas été possible de revalider les bulletins de salaires.

**L'entreprise est donc concernée par les manipulations.**

### 1.3 Pour les DSN à échéance au 15 février

Pour donner suite à la communication du 05/02/2024 :

- Les bulletins n'ont pas été revalidés après le 05/02/2024 et la DSN déposée et acceptée :
  - o **L'entreprise est concernée par les manipulations.**
- Les bulletins ont été revalidés après le 05/02/2024 et la DSN déposée et acceptée :
  - o **L'entreprise n'est pas concernée par les manipulations.**

## 2. COMMENT CONTRÔLER LA DSN DE JANVIER ?

**Tous les bulletins de salaires qui n'ont pas été revalidés après le 05/02/2024 sont concernés par les manipulations. Pour savoir si un salarié est concerné il faut vérifier le détail des cotisations individuelles en DSN mensuelle.**

ÉTAPE 1 : Aller en **Déclarations/DSN mensuelle**

ÉTAPE 2 : Choisir la période d'exigibilité à "**Février 2024**"

ÉTAPE 3 : Cliquer sur "**Accéder aux déclarations**"

ÉTAPE 4 : Sélectionner la DSN souhaitée et cliquer sur "**Envoyer/Editer**"

ÉTAPE 5 : Laisser coché "**Détails des cotisations individuelles**" et faire un aperçu

<input type="checkbox"/>	Libellé
<input type="checkbox"/>	DSN Mensuelle - Résumé
<input checked="" type="checkbox"/>	DSN Mensuelle - Détail des cotisations individuelles
<input type="checkbox"/>	DSN Mensuelle - Détail des bordereaux de cotisations
<input type="checkbox"/>	DSN Mensuelle - Récapitulatif des paiements des cotisations
<input type="checkbox"/>	DSN Mensuelle - Courrier d'accompagnement des paiements des cotisations
<input type="checkbox"/>	DSN Mensuelle - Liste des déclarations

Exemple :

Base assujettie		Date début	Date fin	Montant	Aff. Prév.
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/01/2024	31/01/2024	0,00	1
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/01/2024	31/01/2024	0,00	2
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/01/2024	31/01/2024	0,00	3
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/01/2024	31/01/2024	0,00	5

  

Composant de base assujettie	Base Ass.	Date début	Date fin	Montant	Aff. Prév.
23 Sans composant de base assujettie en paie	31	01/01/2024	31/01/2024	0,00	1
23 Sans composant de base assujettie en paie	31	01/01/2024	31/01/2024	0,00	2
23 Sans composant de base assujettie en paie	31	01/01/2024	31/01/2024	0,00	3
23 Sans composant de base assujettie en paie	31	01/01/2024	31/01/2024	0,00	5

  

Cotisation individuelle	Insee Commune	Organisme	Base Ass.	Date début	Date fin	Assiette	Taux	Montant	Aff. Prév.
059 Cotisation individuelle Prévoyance-Ass			31	01/01/2024	31/01/2024			0,00	1
059 Cotisation individuelle Prévoyance-Ass			31	01/01/2024	31/01/2024			0,00	2
059 Cotisation individuelle Prévoyance-Ass			31	01/01/2024	31/01/2024			0,00	3
059 Cotisation individuelle Prévoyance-Ass			31	01/01/2024	31/01/2024			0,00	5

  

**Affiliation Prévoyance**

Numéro d'affiliation : 1 - Numéro d'adhésion : 1  
 Numéro d'affiliation : 2 - Numéro d'adhésion : 3  
 Numéro d'affiliation : 3 - Numéro d'adhésion : 4  
 Numéro d'affiliation : 5 - Numéro d'adhésion : 5

**Si des composants de base assujettie : 23 – Sans composant de base assujettie en paie ressortent, des régularisations sont à réaliser sur le bulletin de paie suivant.**



Noter **les numéros d'affiliation** du salarié pour effectuer les régularisations en calcul de bulletin.

Ils correspondent aux numéros du contrat de prévoyance du salarié.

*Consulter le point 3.3 de la documentation.*

Noter **les numéros d'adhésion** correspondant au numéro d'affiliation afin de modifier les bordereaux lors du calcul de la DSN mensuelle.

*Consulter le point 3.4 de la documentation.*

### 3. COMMENT RÉGULARISER SUR LE PROCHAIN BULLETIN DE SALAIRE ?



#### 3.1 Quelles sont les informations à avoir pour régulariser les cotisations ?

Il sera nécessaire de connaître :

- les affiliations concernées :  
Elles sont indiquées sur le "**Détails des cotisations individuelles**" (voir point 2 de la documentation).
- Les assiettes, taux et/ou montant forfaitaire des cotisations déclarées en Janvier 2024 pour chacun des salariés concernés :  
Il est possible d'éditer un **RCC** en **Edition/Autres éditions**. avec un regroupement par matricule

#### 3.2 Afficher les numéros d'affiliations en calcul de bulletin

ÉTAPE 1 : Aller en **Salaires/Bulletins de salaire/Calcul/**

ÉTAPE 2 : Sélectionner le salarié

ÉTAPE 3 : Sur l'onglet **Bulletin**

ÉTAPE 4 : Cliquer sur  en haut à droite et cocher "**Affiliation**", puis "**Ok**"

Paramétrage des colonnes

Colonnes affichées

Rechercher

Nom de la colonne	Visible
Code	<input checked="" type="checkbox"/>
Libellé	<input checked="" type="checkbox"/>
Base	<input checked="" type="checkbox"/>
Part salariale	<input type="checkbox"/>
Taux	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant	<input checked="" type="checkbox"/>
Part patronale	<input type="checkbox"/>
Taux	<input checked="" type="checkbox"/>
Montant	<input checked="" type="checkbox"/>
Ordre de calcul	<input type="checkbox"/>
Infos de collecte	<input type="checkbox"/>
Profil	<input type="checkbox"/>
Organisme collecteur	<input type="checkbox"/>
Organisme destinataire	<input type="checkbox"/>
Groupe d'organisme	<input type="checkbox"/>
Organisme Lucea	<input type="checkbox"/>
Affiliation	<input checked="" type="checkbox"/>
Codes de déclaration	<input type="checkbox"/>
Code Ducs	<input type="checkbox"/>
Qualifiant d'assiette	<input type="checkbox"/>

OK Annuler

Les numéros des affiliations vont apparaître sur la droite du bulletin.

### 3.3 Effectuer le rappel de cotisations à 0 dans le bulletin pour une cotisation forfaitaire

ÉTAPE 1 : repérer les lignes portant les mêmes numéros d'affiliation que ceux à régulariser

ÉTAPE 2 : faire un clic droit "**Rappel de cotisations**"

ÉTAPE 3 : Saisir les montants à 0

Rappel de cotisation

Ligne  
MUT\_1090\_PL\_C\_ISO.STD - MUTUELLE EN % PLSS ISOLE RPCS CADRE - CODE 18

Dispositif - Mode de calcul - Assiette

Dispositif : \_STANDARD.STD - CALCUL STANDARD

Mode de calcul : STANDARD - CALCUL STANDARD

Base	Part salariale		Part patronale	
	Taux	Montant	Taux	Montant
		0,00		0,00

OK Annuler

Cette manipulation est à réaliser sur toutes les lignes forfaitaires concernées.

ÉTAPE 4 : Dans l'onglet **DSN/rappel de cotisations**, saisir :

- le mode de rappel "**Forfait**",
- "0" en assiette
- la date de début 01/01/2024 et de fin 31/01/2024

Eléments de rémunération		Versements / P.A.S.		Primes et autres éléments		Rappels de salaires		Rappels de cotisations		Eléments de contrôle cotisations		Régul. affiliations retraite	
Ligne	Mode de calcul	Libellé	Assiette	Organisme	Taux Sal	Taux Pat	Forf Sal	Forf Pat					
PREV_1090_APASCA_C2.STD	_STANDARD.STD ; STANDARD	Rappel : APASCA		IRP AUTO Groupe (Affiliation 2)									0,00
MUT_1090_PL_C_ISO.STD	_STANDARD.STD ; STANDARD	Rappel : MUTUELLE "ISOLE"		IRP AUTO Groupe (Affiliation 5)			0,00	0,00					

  

Exclu Dsn	Mode du rappel	Assiette	Forf Sal	Forf Pat	Date de début	Date de fin	Code insee commune	Taux Sal DSN	Taux Pat DSN
<input type="checkbox"/>	Forfait	0,00	18,15	18,15	01/01/2024	31/01/2024			

ÉTAPE 5 : Valider le bulletin. Un tableau de mise à jour des valeurs va apparaître, "Ne pas mettre à jour" les propositions pour ces rappels.



**Si dans la zone "Taux Pat DSN" quelque chose apparaît, il faut le supprimer.**

## 4. CONTRÔLER/MODIFIER LA DSN MENSUELLE DE FÉVRIER

### 4.1 Calculer la DSN et supprimer les bordereaux

Pour rappel, Seuls les composants de base assujetties étaient erronés en janvier.

Les bordereaux d'adhésion étaient bien présents et sont liés aux paiements.

Il est donc nécessaire de supprimer les bordereaux d'adhésion de rappel pour ne pas doubler le paiement pour la période de janvier.

ÉTAPE 1 : Aller en **Déclarations/Déclaratif/DSN mensuelles**

ÉTAPE 2 : Calculer la DSN mensuelle

ÉTAPE 3 : Aller sur "**Voir/Modifier**", cliquer sur le + devant "**Organismes complémentaires**"

ÉTAPE 4 : Se placer sur les adhésions régularisées et supprimer les bordereaux portant les régularisations de janvier 2024.



**Le recalcul de la DSN mensuelle supprime les modifications apportées.**

### 4.2 Contrôler le détail des cotisations individuelles

ÉTAPE 1 : Cliquer sur "Envoyer/éditer"

ÉTAPE 2 : Cocher sur la partie de droite "Détail des cotisations individuelles"

ÉTAPE 3 : Vérifier les informations

## Exemple pour une correction sur les affiliations 2 et 5 :

Période d'emploi du 01/02/2024 au 29/02/2024 (Numéro de contrat : 00001)					
Bulletin de salaire du 01/01/2024 au 31/01/2024 - Versement le 29/02/2024					
Base assujettie		Date début	Date fin	Montant	Aff. Prév.
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/01/2024	31/01/2024	0,00	2
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/01/2024	31/01/2024	0,00	5
02	Assiette brute plafonnée	01/02/2024	29/02/2024	3 864,00	N.C.
03	Assiette brute déplafonnée	01/02/2024	29/02/2024	4 505,99	N.C.
04	Assiette de la contribution sociale généralisée	01/02/2024	29/02/2024	4 537,66	N.C.
07	Assiette des contributions d'Assurance Chômage	01/02/2024	29/02/2024	4 505,99	N.C.
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/02/2024	29/02/2024	0,00	2
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/02/2024	29/02/2024	0,00	3
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/02/2024	29/02/2024	0,00	4
31	Eléments de cotisation Prévoyance, Santé, retraite supplémentaire	01/02/2024	29/02/2024	0,00	5

  

Composant de base assujettie	Base Ass.	Date début	Date fin	Montant	Aff. Prév.
18	Base forfaitaire Prévoyance	01/01/2024	31/01/2024	1,00	2
20	Montant forfaitaire Prévoyance	01/01/2024	31/01/2024	36,30	5
01	Montant du SMIC retenu pour le calcul de la Réduction générale	01/02/2024	29/02/2024	1 766,96	N.C.
04	Contributions patronales destinées au financement des prestations	01/02/2024	29/02/2024	110,52	N.C.
11	Tranche A Prévoyance	01/02/2024	29/02/2024	3 864,00	2
13	Tranche B Prévoyance	01/02/2024	29/02/2024	641,99	2
18	Base forfaitaire Prévoyance	01/02/2024	29/02/2024	1,00	2
11	Tranche A Prévoyance	01/02/2024	29/02/2024	3 864,00	3
13	Tranche B Prévoyance	01/02/2024	29/02/2024	641,99	3
18	Base forfaitaire Prévoyance	01/02/2024	29/02/2024	1,00	4
20	Montant forfaitaire Prévoyance	01/02/2024	29/02/2024	36,30	5

Dans la zone **Base assujettie** :

- Le montant doit être à zéro
- La période doit être du 01/01/2024 au 31/01/2024

Dans la zone **Composant de base assujettie** :

- Le code de composant de base assujettie doit être différent de **23**
- La période doit être du 01/01/2024 au 31/01/2024

*Cette documentation correspond à la version 7.01. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.*